



Assemblée générale de l'ASBL l'Abreuvoir le mardi 22 juin à 20h

Comme vous le savez, la vie associative du village de Parette est gérée par l'ASBL L'Abreuvoir. Chaque ASBL est tenue de réunir l'assemblée générale de ses membres une fois par an pour valider les comptes, élire les nouveaux membres, voter des propositions, etc.

Cette année, la date de l'assemblée générale de l'ASBL l'Abreuvoir est fixée au mardi 22 juin 2010, à 20h à l'église du village.

Les membres de l'ASBL seront convoqués par courrier séparé et de manière nominative, mais tous les habitants de Parette sont les bienvenus à cette réunion. C'est l'occasion pour chacun de devenir membre ou de donner son avis sur tel ou tel sujet.

Entre autres, les sujets suivants seront abordés lors de l'assemblée générale :

- Bilan de l'année écoulée
- Approbation des comptes de l'ASBL
- Acceptation de nouveaux membres
- Autres ...

N'hésitez pas à nous rejoindre pour cette réunion où nous espérons vous voir nombreux.

Bière de Parette

Nous avons écoulé le stock de bière en notre possession, et nous allons rendre les casiers au brasseur à la rentrée. Si vous souhaitez encore récupérer les cautions de vos vidanges, ne tardez pas à nous les rapporter !

Fête du village

Vous pouvez déjà noter l'information dans vos agendas : la fête de Parette aura lieu cette année les 27, 28 et 29 août. Toutes les informations complémentaires vous seront communiquées plus tard.